



**PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'établissement de l'école
secondaire les Seigneuries tenue le lundi 7 décembre 2015, à 18 h 45,
au local 1-111-A.**

Sont présents : Madame Chantal Boisvert, parent
Monsieur Denis Boivin, enseignant
Madame Nancy Demers, personnel de soutien
Madame Isabelle Grimard, enseignante
Madame Mélody Lesage, élève
Madame Sandra Lepire, parent
Monsieur Pierre Lesage, parent et président
Monsieur Alain Mailhot, parent et vice-président
Monsieur Yannick Morin, directeur
Madame Maude Pearson, élève et trésorière

Sont absents : Madame Martine Bernier, parent
Madame Anne-Marie Grimard, enseignante
Madame Aglaé Perreault, directrice adjointe
Madame Claudie Soucy, parent

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 18 h 48.

2.0 MOT DE BIENVENUE

Monsieur Pierre Lesage souhaite la bienvenue aux membres.

3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

- 1.0 Ouverture de la réunion et vérification du quorum ;
- 2.0 Mot de bienvenue ;
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2015 ;
- 5.0 Suivi au procès-verbal ;
- 6.0 Correspondance ;
- 7.0 Questions du public ;
- 8.0 Information du conseil étudiant- Activités et sorties étudiantes ;
- 9.0 Mot de la direction :
 - 9.1 Fonds 3 ;

- 9.2 Tableau 7- Fonds 2 ;
- 9.3 Grilles-matières 2016-2017 ;
- 9.4 Plan triennal des bâtiments 2016-2019 ;
- 9.5 Projets d'immobilisation 2016-2017 ;
- 9.6 Retour sur les dernières activités ;
- 10.0 Rapports des différents comités :
 - 10.1 Mot du président ;
 - 10.2 Information du comité de parents ;
 - 10.3 Budget CÉ- Trésorerie ;
- 11.0 Autres sujets : Sorties étudiantes;
- 12.0 Date de la prochaine réunion : Le 18 janvier 2016 ;
- 13.0 Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Alain Mailhot, appuyé par Mme Chantal Boisvert,

Et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 OCTOBRE 2015

CONSIDÉRANT que la direction de l'école a fait parvenir à tous les membres du Conseil d'établissement dans les délais requis par la *Loi sur l'instruction publique*, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 octobre 2015;

Il est proposé par Mme Sandra Lepire, appuyé par M. Alain Mailhot,

Et résolu :

QUE le procès-verbal soit adopté tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.0 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Point 13.2- Guatemala : Étant donné le faible taux de participation des élèves, on se questionne sur le fait de tenir cette activité. Le conseil accepte que ce voyage ait lieu à 10 élèves. Si un élève se retire du projet, le financement qu'il a fait demeure pour l'activité. Si un second élève se retire, le projet sera annulé mais, encore une fois, l'élève perd son financement qui demeurera pour des activités étudiantes locales à caractère humanitaire.

Point 13.8- Jeunes entreprises : La conférence de presse sur la culture entrepreneuriale à l'ÉSLs aura lieu le 16 décembre à 10 heures.

Point 17.2- Lettre de remerciement : Mme Kathleen Haley n'a pas reçu la lettre de remerciement.

Points 17.3- Grève : Il y aura grève le 9 décembre 2015.

6.0 CORRESPONDANCE

M. Pierre Lesage présente la correspondance en provenance de la Fédération des comités de parents.

Le comité de parents de la commission scolaire a envoyé une lettre pour que cessent les compressions budgétaires en éducation.

7.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

8.0 INFORMATION DU CONSEIL ÉTUDIANT – ACTIVITÉS ET SORTIES ÉTUDIANTES

Le vendredi 11 décembre 2015 : Projection d'épisodes des Simpson.

Le lundi 21 décembre : Party de Noël des élèves (participation à 80 %).

On questionne le fait que les élèves doivent apporter des friandises et croustilles pour participer à Fort Boyard. Cela augmente le coût de l'activité.

9.0 MOT DE LA DIRECTION

9.1 FONDS 3

M. Morin présente les montants qui ont varié depuis la dernière rencontre du conseil.

M. Morin revient aussi sur le tirage des frais de scolarité effectué à l'assemblée générale du 16 septembre 2015;

CONSIDÉRANT que le gagnant est M. Henri Rondeau, pour sa fille Briana;

Il est proposé par Mme Sandra Lepire, appuyé par Mme Chantal Boisvert,
Et résolu :

D'autoriser le transfert d'une somme de 180,90 \$ du poste budgétaire 045-3-27400-983 vers le poste budgétaire 045-2-21120-975.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2 TABLEAU 7- FONDS 2

M. Yannick Morin présente le rapport du fonds 2 au 24 novembre 2015.

Il est proposé par M. Pierre Lesage, appuyé par Mme Chantal Boisvert,

Et résolu :

QUE le tableau 7 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.3 GRILLES-MATIÈRES

M. Morin présente le tableau d'organisation scolaire 2016-2017, ainsi que le tableau des résultats par matière dans les 5 dernières années.

Il présente également les profils qui seront présentés l'an prochain.

9.4 PLAN TRIENNAL DES BÂTIMENTS 2016-2019

M. Morin présente le plan triennal pour consultation.

L'acte d'établissement de notre école est reconduit pour 3 ans.

9.5 PROJETS D'IMMOBILISATION 2016-2017

M. Morin présente la liste des projets d'immobilisation 2016-2017.

9.6 RETOUR SUR LES DERNIÈRES ACTIVITÉS

Halloween : Très bonne participation.

10.0 RAPPORTS DE DIFFÉRENTS COMITÉS

10.1 MOT DU PRÉSIDENT

S. O.

10.2 INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Le comité se questionne sur le projet de loi 86 visant à réformer les commissions scolaires. On désire que tous les parents soient consultés.

10.3 BUDGET CÉ- TRÉSORERIE

Tout est correct

11.0 AUTRES SUJETS

11.1 Sorties étudiantes : Il est demandé de diversifier les activités (ex : patin, quilles, la Forêt perdue, escalade, Mont Gleason, traîneau à chiens, magasinage, etc.)

12.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Le 18 janvier 2016.

13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

Il est proposé par M. Pierre Lesage, appuyé par Mme Nancy Demers,

Et résolu :

QUE la séance soit levée à 21 h 8.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Rédigé par Isabelle Grimard, secrétaire

Pierre Lesage, président

Yannick Morin, directeur